Envoyé en préfecture le 17/09/2025
Reçu en préfecture le 17/09/2025
Publié le 17 SEP. 2025
ID : 076-217602556-20250916-2025213DEC-CC

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE D'EU

DECISION

N°2025/213/DEC/8.9

Le Maire de la Ville d'**Eu**,

- Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu la délibération du Conseil municipal en date du 15 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal à Monsieur le Maire,

- Considérant la nécessité de passer un contrat de cession avec la compagnie Catherine Delattres – 181 rue Eau de Robec – 76000 Rouen, pour une représentation du spectacle *« Je te jure, Jeanne, que j'ai envie »*, prévue le jeudi 13 novembre 2025 à 20 h 00 au Théâtre du Château.

D E C I D E :

Article 1er – Un contrat de cession est signé avec la compagnie Catherine Delattres – 181 rue Eau de Robec – 76000 Rouen, pour une représentation du spectacle *« Je te jure, Jeanne, que j'ai envie »*, prévue le jeudi 13 novembre 2025 à 20 h 00 au Théâtre du Château.

Article 2 – Le montant de la cession s'élève à **3 500 € HT (TVA à 5.5%).**
Le Théâtre du Château prendra en charge également :
- Les frais de transport de l'équipe à hauteur de **561.50 € HT**
- L'hébergement pour 9 personnes aux appartements de la ville sur la période d'accueil.
- Les repas pour 9 personnes sur la période d'accueil
- Les droits des auteurs SACEM/SACD

Le paiement sera effectué par mandat administratif sous un délai de 30 jours à réception de la facture.

Article 3 – Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Eu, le 16 septembre deux-mille-vingt-cinq.

Michel BARBIER
Le Maire de la Ville d'EU,

CLAUDINE BRIFFARD
PREMIERE ADJOINTE

Mairie d'Eu
Tél : 02.35.86.44.00
Mail : news@ville-eu.fr

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)